

<http://www.snetap-fsu.fr/Bourgogne-boycott-du-CREA-du-6.html>



Bourgogne : boycott du CREA du 6 février

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 7 février 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communication des représentants des personnels et des parents d'élèves de l'Enseignement Agricole Public.

CREA Région Bourgogne du 6 février 2012 Communication des représentants des personnels et des parents d'élèves de l'Enseignement Agricole Public



FCPE



SEA-UNSA



SNETAP-FSU



SYAC-CGT

- Lorsque les personnels de Châtillon sur Seine au printemps 2011 ont voulu recruter des élèves pour leur classe de 4ème de l'enseignement agricole, on leur a répondu NON, que cette classe était gelée. Était-ce parce que cette classe ne répondait pas à un besoin du territoire ? Non c'était pour cause de budget insuffisant.
- Lorsque les personnels de Châteaux Chisoy au printemps 2011 ont voulu recruter des élèves pour leur classe de 4ème de l'enseignement agricole, on leur a répondu NON, que cette classe serait gelée. Était-ce parce que cette classe ne répondait pas à un besoin du territoire ? Non c'était pour cause de budget insuffisant. Sous la pression, les personnels de Châteaux Chisoy ont accepté la proposition qui leur était faite de faire fonctionner cette classe avec seulement la moitié des moyens nécessaires. Conséquence ? des débordements non assurés dans l'établissement, alors qu'ils sont pourtant prévus par les référentiels. C'est la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves, et les conditions de travail des personnels, qui pâtissent de décisions prises au nom d'un budget insuffisant.
- Lorsque les personnels de Champ sur Yonne s'inquiètent de voir les plafonds d'effectifs imposés pour la rentrée 2012 en première bac pro 48 places au total, pour 62 élèves dans les classes de seconde pro ou de terminale BEPA de l'établissement, on leur répond que statistiquement, 25% des élèves de terminale BEPA ne poursuivent pas leurs études. Notre inquiétude est grande. Et si ces statistiques se révélaient non vérifiées pour la promotion à venir ? et si il y avait davantage d'élèves que les 48 places ? L'établissement aurait-il les moyens en dotation horaire pour assurer les débordements prévus par les référentiels ? la réponse est NON, pour cause de budget insuffisant. On retrouve la même situation et les mêmes inquiétudes à Châtillon sur Seine.
- Lorsque l'établissement de Valet demande à transformer ses deux sections de la même classe de seconde pro en deux classes différentes, l'une GMNF, l'autre forêt, on lui répond NON. Pourtant cela permettrait d'accueillir jusqu'à 24 élèves en bac pro forêt (maximum 16 actuellement), et cela permettrait de bien meilleures conditions pédagogiques, car le rassemblement des deux filières dans une même classe pose des problèmes de fonctionnement au quotidien, et d'organisation, pour décider des dates de stage par exemple.
- Lorsque les établissements de Châteaux Chisoy, de Châtillon sur Seine, de Champ sur Yonne demandent l'ouverture de BTS, la réponse de la DGER est NON.
- Lorsque l'établissement de Toumaz demande l'ouverture d'un CAPA Travaux Paysages et production horticole, la réponse est NON.
- A Milon les BTS technico-commerciaux et Viticulture – oenologie ont été regroupés dans une même classe, avec un plafonnement des effectifs, au mépris des difficultés pédagogiques engendrées, difficultés dénoncées maintes fois par le Conseil d'Administration de l'établissement.

Et la liste est encore longue !

En Bourgogne, le dialogue au sein des instances n'existe plus, l'administration répond « budget contraint » quand les personnels et les parents d'élèves parlent de légalité, de qualité pédagogique et de réponse aux besoins du territoire. Nous demandons que les référentiels soient appliqués. Nous demandons que le DRAAF en tant que représentant de l'Etat en région soit le garant des lois de la république, pour les élèves, étudiants, apprentis, et personnels de l'Enseignement agricole Public. Nous regrettons la direction prise par l'administration en Bourgogne : faire des instances (CTR et CREA) des chambres d'enregistrement des décisions régressives de l'administration. Le SRFD Bourgogne nous a ainsi annoncé pour l'enseignement agricole public une baisse de 1,84% de la DGH pour la rentrée prochaine, la suppression de 7 postes d'enseignants, d'un demi poste de non enseignant.

Dans ce contexte, à quoi sert l'instance pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui ? Les organisations représentatives des personnels de l'Enseignement Agricole Public n'ont pas siégé au CTR de l'Enseignement Agricole le 17 janvier. Rejoints par les parents d'élèves et le personnel du privé temps plein nous n'avons pas siégé non plus au CREA convoqué le 24 janvier. Aujourd'hui 6 février nous refusons à nouveau de participer au CREA, où le fait de siéger ne permet pas d'être entendu mais au contraire viendrait cautionner la politique menée, que nous contestons.

Beaune, le 6 février 2012